

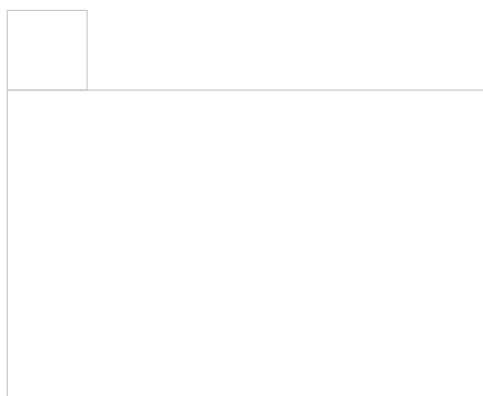


## Valider un titre professionnel du secteur des métiers par la VAE\*

Référence : FOREMP0003

Thématique : Mon besoin, Changer d'activité professionnelle

### FORMATION ORIENTATION



#### Titre Professionnel Secteur des Métiers

\* VAE : Validation des Acquis par l'Expérience

#### Notre engagement

Accompagner individuellement à l'évolution professionnelle par la reconnaissance des acquis et des compétences, par l'obtention d'un titre professionnel reconnu par le secteur des métiers

#### Les objectifs de la VAE

- Répondre à un besoin de reconnaissance personnelle
- Se repositionner sur le marché de l'emploi
- Changer de statut professionnel
- Répondre aux exigences du règlement d'un concours ou des conditions spécifiques de recrutement
- Obtenir un allègement de parcours de formation

#### Les +

- Des accompagnateurs VAE habilités CMA France
- Des outils et méthodes reconnues par le monde professionnel
- Un réseau d'experts, de partenaires et d'entreprises

## Notre offre

- Entretien préalable pour une présentation de la procédure VAE, une analyse approfondie des besoins, le conseil pour montage du financement et l'établissement de la demande de recevabilité
- Accompagnement individuel et personnalisé à l'explicitation de l'expérience professionnelle
- Préparation avant le passage devant le jury

## Processus d'accompagnement

### 1 - RECEVABILITÉ

- Le dossier de recevabilité est à retirer auprès de votre interlocuteur VAE de la CMA ou sur Internet [www.gouv.vae.fr](http://www.gouv.vae.fr) Il retrace l'ensemble de votre parcours professionnel et de vos formations. Lorsque la recevabilité n'est pas accordée, la démarche VAE s'arrête. (Traitement de la recevabilité sous un délai de 1 mois)

### 2 - DOSSIER DE PREUVES

- Vous devez apporter la preuve que cette expérience vous a permis de développer les compétences correspondant à celles requises par le titre que vous demandez
- Vous décrierez vos activités et analyserez votre pratique professionnelle. Afin de vous aider, vous pouvez prendre appui sur un accompagnateur, qui est une personne formée à la VAE. Il vous aidera à analyser, à formaliser et à rendre lisible votre expérience au travers des preuves à apporter. L'accompagnement est facultatif

### 3 - VALIDATION

Le jury, après examen de votre dossier de preuves et un entretien avec vous, se prononce et vous notifie sur la validation totale, partielle ou la non-validation de votre titre. En cas de validation partielle, les compétences manquantes pourront s'acquérir par la formation ou en complétant votre expérience professionnelle

## Public

Salarié, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, profession libérale, demandeur d'emploi

## Prérequis

Avoir acquis au moins une année d'expérience, de manière continue ou discontinue, en rapport direct avec le diplôme

## Financement

Prestation éligible au CPF (Compte Personnel Formation) via [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)  
- Code : 200



Autres financements possibles

- le plan de développement de compétences

- le Conseil de la Formation (CDF)
- Pôle Emploi

## **Tarif**

Sur devis – nous consulter

## **Durée**

24 h maximum

## **Délai d'accès**

Accompagnement possible tout au long de l'année

## **Modalités d'évaluation**

Évaluation en fin d'accompagnement

***Validation du diplôme par blocs de compétences possible***

## **Mention**

Formation accessible et adaptée aux personnes en situation de handicap

## **Contacts**

- **CMA 44 et 85**  
- Brigitte WOLENTENOWICZ • 02 51 13 88 31 •  
[bwolentenowicz@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:bwolentenowicz@artisanatpaysdelaloire.fr)
- **CMA 49 -**  
02 41 22 61 53 •  
[cgillon@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cgillon@artisanatpaysdelaloire.fr)
- **CMA 53 -**  
Stéphanie CRISON • 02 43 49 88 72 •  
[entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr)
- **CMA 72 -**  
Ludivine CHAMBON  
•  
02 53 04 85 11 •  
[lochambon@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:lochambon@artisanatpaysdelaloire.fr)

## **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire**

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Numéro de déclaration d'activité : 52 44 07494 44

### Délivré par:

- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval, CMA Formation Site Volney (53) : 30, boulevard Volney - 53000 LAVAL
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53) : 39, avenue Chanzy - 53000 LAVAL
- St-Nazaire, CMA Formation (44) : 66, rue Michel Ange - 44600 SAINT-NAZAIRE
- Angers, CMA Formation (49) : 3, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- La Roche-sur-Yon, CMA Formation (85) : 24, rond-point du Coteau - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Ste-Luce-sur-Loire, CMA Formation (44) : Place Jacques Chesné - BP 8309 - 44983 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

### Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact
- AUTRE PUBLIC - contact